Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260623-66_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 23 juin 2026

Rapporteur : Mme GUGUEN

n°66-2026

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.313-3 et 512-2,
Vu le tableau des emplois permanents en date du 1er janvier 2026, adopté par délibération n°107-2025 du conseil municipal en date du 15 décembre 2025, corrigé suite à une erreur matérielle,
Vu la modification du tableau des emplois permanents intervenue par délibération n°10-2026 du conseil municipal en date du 9 février 2026 pour tenir compte des besoins de la collectivité,
Considérant les besoins liés à l'activité des services et les évolutions relatives au personnel de la collectivité,
Considérant l'avis de la commission ressources humaines réunie le 26 mai 2026,

Ayant entendu l'exposé de Madame Karine GUGUEN, Adjointe au maire déléguée aux ressources humaines, aux travaux, à la voirie et aux mobilités,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR :

Présents	30	Pouvoirs	3	Votants	33	Absent
Voix pour	33	Voix contre		Abstention		

DECIDE de créer,

Pour pérenniser l'Espace France Services :
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe

Pour pallier aux mobilités et ajuster les effectifs au nombre d'élèves inscrits à l'EMMD pour la rentrée 2026-2027 :
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe TNC 7h00 (trompette)
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe TNC 7h00 (trompette)
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe TNC 5h15 (clarinette)
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe TNC 5h15 (clarinette)
- 1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe TNC 3h00 (harmonie)

étant précisé que ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels de droit public. La rémunération sera établie en référence à la grille indiciaire des assistants d'enseignement artistique principal de 2ème classe en vigueur, complétée des primes et indemnités prévues par délibération de la collectivité employeur.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260623-66_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 23 juin 2026

Rapporteur : Mme GUGUEN

n°66-2026

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

En vue des avancements de grade 2026 :

- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe
- 2 emplois d'adjoint technique principal de 1ère classe
- 3 emplois d'adjoint technique principal de 2ème classe
- 1 emploi d'ATSEM principal de 1ère classe TNC 31/35ème
- 1 emploi d'agent social principal de 2ème classe TNC 28/35ème
- 2 emplois d'adjoint d'animation principal de 1ère classe
- 1 emploi d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe

En vue de la pérennisation d'un agent contractuel sur emploi permanent :

- 1 emploi d'adjoint d'animation TNC 31/35ème

MODIFIE en conséquence le tableau des emplois permanents comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	Catégorie	CM 23/06/2026 création	total
		0	**4**
Directeur général des services	A		1
Directeur général adjoint des services	A		1
Directeur des services techniques	A		1
Collaborateur de cabinet	A		1
FILIERE ADMINISTRATIVE		**3**	**67**
Cadre d'emplois : Attachés territoriaux			
Attaché principal	A		3
Attaché	A		7
Cadre d'emplois : Rédacteurs territoriaux			
Rédacteur principal de 1ère classe	B		5
Rédacteur principal de 2ème classe	B		5
Rédacteur	B		9
Cadre d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux			
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	12
Adjoint administratif principal de 1ère classe TNC 28/35ème	C		1
Adjoint administratif principal de 1ère classe TNC 17,5/35ème	C		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	9
Adjoint administratif principal de 2ème classe TNC 28/35ème	C		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe TNC 17,5/35ème	C		1
Adjoint administratif	C		11
Adjoint administratif TNC 28/35ème	C		1
Adjoint administratif TNC 17,5/35ème	C		1
FILIERE TECHNIQUE		**5**	**159**
Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux			

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260623-66_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 23 juin 2026

Rapporteur : Mme GUGUEN

n°66-2026

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Ingénieur principal	A		1
Ingénieur	A		1
Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux			
Technicien principal 1ère classe	B		6
Technicien principal 2ème classe	B		2
Technicien	B		7
Cadre d'emplois: Agents de maîtrise territoriaux			
Agent de maîtrise principal	C		14
Agent de maîtrise	C		11
Cadre d'emploi : Adjoints techniques territoriaux			
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	42
Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 28/35ème	C		1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3	25
Adjoint technique	C		47
Adjoint technique TNC 31/35ème	C		1
Adjoint technique TNC 28/35ème	C		1
FILIERE MEDICO-SOCIALE		**2**	**26**
Cadre d'emplois : Infirmiers territoriaux			
Infirmiers en soins généraux hors classe TNC 17,5/35ème	A		1
Infirmiers en soins généraux TNC 17,5/35ème	A		1
Cadre d'emplois : Puéricultrices territoriales			
Puéricultrice hors classe	A		1
Cadre d'emplois : Educateurs territoriaux de jeunes enfants			
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A		3
Educateur de jeunes enfants	A		2
Cadre d'emplois : Auxiliaires de puériculture territoriaux			
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B		3
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B		1
Auxiliaire de puériculture de classe normale 28/35ème	B		2
Cadre d'emplois : Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles			
ATSEM principal 1ère classe	C		6
ATSEM principal 1ère classe à TNC 31/35ème	C	1	1
ATSEM principal 2ème classe à TNC 31/35ème	C		1
Cadre d'emplois : Agents sociaux territoriaux			
Agent social principal de 1ère classe TNC 28/35ème	C		1
Agent social principal de 2ème classe TNC 28/35ème	C	1	1
Agent social	C		1
Agent social TNC 28/35ème	C		1
FILIERE ANIMATION		**3**	**47**
Cadre d'emplois : Animateurs			

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260623-66_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 23 juin 2026

Rapporteur : Mme GUGUEN

n°66-2026

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Animateur principal de 1ère classe	B		3
Animateur principal de 2ème classe	B		4
Animateur	B		5
Cadre d'emplois : Adjoints territoriaux d'animation			
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	2	7
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C		9
Adjoint d'animation	C		18
Adjoint d'animation TNC 31/35ème	C	1	1
FILIERE CULTURELLE		**6**	**34**
Cadre d'emplois : Conservateurs territoriaux			
Conservateur du patrimoine en chef	A		1
Cadre d'emplois : Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques			
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B		2
Assistant de conservation	B		1
Cadre d'emplois : Adjoints territoriaux du patrimoine			
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	5
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C		2
Cadre d'emplois : Assistants territoriaux d'enseignement artistique			
Assistant d'enseignement art. principal 1ère classe TC	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 1ère classe TNC 12H00	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 1ère classe TNC 11H00	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 1ère classe TNC 10H30	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 1ère classe TNC 7H00	B	1	1
Assistant d'enseignement art. principal 1ère classe TNC 5H15	B	1	1
Assistant d'enseignement art. principal 1ère classe TNC 4H30	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 1ère classe TNC 2H00	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 18H00	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 16H00	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 12H30	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 10H30	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 10H00	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 7H00	B	1	1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 9H15	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 7H45	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 6H30	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 6H00	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 5H15	B	1	1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 5H00	B		1
Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 3H00	B	1	2

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260623-66_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 23 juin 2026

Rapporteur : Mme GUGUEN

n°66-2026

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Assistant d'enseignement art. principal 2ème classe TNC 2H00	B		1
FILIERE SPORTIVE		**0**	**5**
Cadre d'emplois : Conseiller des APS			
Conseiller principal des APS	A		1
Cadre d'emplois : Educateur des APS			
Educateur des activités physiques et sportives principal 2ème classe	B		1
Educateur des activités physiques et sportives	B		3
FILIERE POLICE ET SECURITE		**0**	**5**
Cadre d'emplois : Chefs de service de police municipale			
Chef de service de police municipale	B		1
Cadre d'emplois : Agents de police municipale			
Brigadier chef principal	C		3
Gardien brigadier	C		1
TOTAL TOUTES FILIERES		**19**	**347**
EMPLOIS NON CITES		**0**	**17**
Collaborateur de cabinet			1
Médecin généraliste TC			2
Médecin généraliste TNC 28/35ème			3
Chargé de mission sécurité TNC 28/35ème			1
Assistantes maternelles			10
TOTAL GENERAL		**19**	**364**

FIXE le nombre d'emplois inscrits au tableau des emplois permanents de la commune à 364.

RAPPELLE que les grades en surnombre seront supprimés après avis du comité social territorial.

INSCRIT au budget les crédits nécessaires.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire — La secrétaire de séance

Loïc BARBOT — Magalie CHAPRON